

PARACHA KI TAVO

CHABBAT 13 SEPTEMBRE 2025 - 20 ÉLOUL 5785 Vol.12 No.47

Allumage des nérot: 18h52

Fin de Chabbat: 19h54



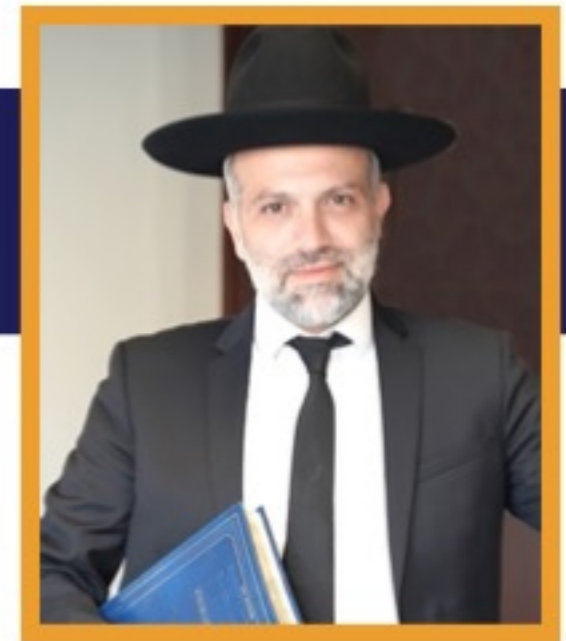
PARACHA KI TAVO En bref

la gratitude et les mitzvot, sources de bénédictions – Deutéronome 26, 1 – 29, 8

Moïse enseigne au peuple : « Quand tu entreras sur la terre que D.ieu te donne en héritage éternel, que tu t'y installeras et que tu la cultiveras, tu apporteras les premiers fruits (bikourim) de tes vergers au Saint Temple, et tu déclareras ta gratitude pour tout ce que D.ieu a fait pour toi. » La paracha comprend aussi les lois relatives aux dîmes dues aux Lévites et aux pauvres. Elle détaille les instructions quant à la manière de prononcer les bénédictions et malédictions du haut du Mont Grizim et du Mont Ebal évoquées au début de la paracha de Reeh. Moïse rappelle aux Israélites qu'ils sont le peuple choisi par D.ieu et que, réciproquement, ils ont fait le choix de D.ieu. La dernière partie de Ki Tavo contient des paroles d'avertissement. Après avoir énuméré les bénédictions par lesquelles D.ieu récompensera le peuple quand il accomplira les Commandements de la Torah, Moïse rapporte longuement les terribles conséquences de leur abandon : maladie, famine, pauvreté, exil. Moïse conclut en déclarant qu'en ce jour, quarante ans après leur naissance en tant que peuple, les Israélites sont parvenus à avoir « un cœur pour savoir, des yeux pour voir, des oreilles pour entendre ».



Rabbin Jérémie Asséraf



HAFTARAH KI TAVO En bref

Ésaïe 60: 1-22

La haftarot de cette semaine est la sixième d'une série de sept « haftarot de consolation ». Ces sept haftarot commencent le Chabbat suivant Ticha beAv et se poursuivent jusqu'à Roch Hachana. En termes élogieux, le prophète décrit ce qui se déroulera lors de la Rédemption. Il commence par la résurrection des morts et le rassemblement des exilés, puis continue avec la joie et l'abondance que connaîtra alors le peuple juif, ainsi que les dons qui seront apportés à D.ieu par toutes les nations du monde. Finalement, la nation juive ne sera plus méprisée ni tournée en dérision, il n'y aura plus de violence ni de deuil, et Dieu fera briller Sa lumière éternelle sur Son peuple.

LES PRÉMICES

Au début de la paracha sont énoncés deux mitsvot spécifiques à la terre d'Israël : •Apporter les premiers fruits de l'arbre, la mitsvah des Bikourim celle-ci est valable seulement pour « les sept fruits d'israël » qui sont: le blé, l'orge, la datte, la figue, la grenade, le raisin et l'olive. Ceci est une forme de rendre hommage à D.ieu. A juste titre, le paysan aurait pu se montrer fier et satisfait de son travail et du résultat de son labeur. Bien au contraire, comme nous l'enseigne la Torah, il était prié de faire preuve d'humilité, car il devait absolument se rendre compte que sa réussite, il ne la devait qu'à la Providence et à la bénédiction divine. •Le maâser de la récolte, il s'agit de la mitsvah de donner 1/10 de la récolte pour les Lévyim, la veuve et l'orphelin. Il s'agissait en règle générale, de faire profiter de ses biens tous ceux qui pouvaient être dans le besoin. Car le propriétaire d'un champ devait avoir conscience qu'il n'était pas l'unique possesseur de ce dont il avait la propriété et la

jouissance. A maintes reprises, la Torah nous rappelle que les indigents ont les droits les plus sacrés sur certains biens dont profitent ceux davantage favorisés

par le sort. •Enfin la paracha nous énonce les récompenses que les enfants d'Israël recevront s'ils pratiquent la Torah et ses Mitsvot et les punitions dans le cas contraire

LECTURE AVANT ROCH HACHANA

Dans notre préparation à Roch Hachana, Ézra le scribe et son tribunal ont institué que la paracha de Ki Tavo soit lue avant Roch Hachana puisqu'elle contient 98 « malédictions », afin que finisse l'année avec ses malédictions et commence l'année avec ses bénédictions. Il en ressort que tous les sujets qui sont évoqués dans Ki Tavo sont lus chaque année avant Roch Hachana et comportent donc sûrement un enseignement en vue de ce jour. Dans la Guemara Brakhot (7a) il est écrit : Personne n'a exprimé de remerciement et la reconnaissance à D.ieu jusqu'à ce que Léa le fasse; comme il est écrit : «cette fois, je remercie Hachem». Comme Rachi explique : il y avait quatre matriarches et chacune devait donc avoir trois fils pour constituer les douze tribus. Lorsque Léa eut son quatrième enfant, elle ressentit une reconnaissance particulière car elle avait reçu plus que sa part, plus ce qu'il lui revenait. Elle a remercié Hachem et a même nommé son fils « Yehouda », qui vient du mot reconnaissance. Le Yalkout Chimôni enseigne que Yehouda a reçu cette qualité de reconnaissance de sa mère comme il est écrit à propos de l'histoire avec Tamar : « Yehouda dit : elle a eu raison plus que moi. » En d'autres termes, il a



CE BULLETIN EST DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE NOTRE CHER ET REGRETTÉ
HAZANE MAKHLOUF BEN MÉSSODI Z"l. ET A ÉTÉ COMMENDITÉ PAR M. PINHAS PIERROT AMZALLAG
POUR LA NAHALA DE SON BEAU-PÈRE SHALOM CHARLES GABBAY BEN SIMHA Z"l.
VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530 - POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN



reconnu sa faute et a sauvé Tamar du feu en expliquant aux yeux du monde que les enfants qu'elle portait étaient de lui.

AIDER SON PROCHAIN

La condition essentielle pour atteindre le but de la Tsedaka, est la préparation du cœur, c'est à dire que l'homme puisse donner de tout son cœur et il est dit à ce propos " tout homme qui fera preuve de générosité de cœur ". Le Rambam (Maimonide), a écrit que lorsqu'on donne la Tsedaka à un nécessiteux, avec un visage nonchalant et méprisant, même si l'on a donné 1000 pièces d'or, on a perdu le mérite de la Tsedaka. Il faut au contraire lui donner avec un visage enthousiaste et joyeux, en compatissant à sa détresse, et en lui parlant de façon réconfortante, comme il est dit : « je réjouirais le cœur de la veuve ». L'homme n'est qu'un émissaire pour transmettre de l'argent. Comme il est dit " donnes de ce qui est à Lui car toi-même et ce qui t'appartient sont à Lui et le verset fait aussi allusion à cela : " et ils prélèveront en mon nom une contribution ", il n'est pas dit " et ils donneront " mais " et ils prélèveront car l'homme ne donne à Hashem que sa générosité de cœur car " à Hashem appartient le ciel et la terre ". Tous ses biens, son argent et son or n'appartiennent pas à l'homme et ne lui sont que confiés pour un laps de temps.

LA PLUS GRANDE BÉNÉDICTION

« Toutes ces bénédictions viendront à toi et t'atteindront, si tu écoutes la voix d'Hachem ton D-ieu » (Devarim 28, 2). Le 'Hafetz 'Haïm disait: Le Saint béni soit-Il a beaucoup de bénédictions à Sa disposition mais la plus grande de toutes est : « Tu écouteras la voix d'Hachem ton D-ieu ». Heureux est l'homme qui reçoit cette bénédiction du Ciel, car celui qui en profite mérite automatiquement toutes les autres bénédictions du monde. (Parperaot la Torah)

COIN DE LA HALAKHA LE 8 NIVEAUX DE TSEDAKA

Il y a 8 niveaux dans la Tsedaka, l'un supérieur à l'autre. C'est-à-dire : 8 façons de donner la Tsedaka, l'une supérieure à l'autre.

1. Le niveau le plus élevé est lorsqu'on soutient un juif qui n'a pas d'argent pour subvenir à ses besoins, et qu'on lui donne ou qu'on lui prête de l'argent, ou bien lorsqu'on lui fournit une source de Parnassa en lui trouvant un travail ou en s'associant avec lui dans une affaire par exemple, afin qu'il n'est absolument pas recours à la Tsedaka. **2.** Le niveau inférieur au précédent est lorsqu'on donne la Tsedaka à des nécessiteux sans savoir à qui on la donne, et sans que les bénéficiaires sachent qui est leur bienfaiteur. **3.** Le niveau inférieur au précédent est lorsque le bienfaiteur connaît le bénéficiaire, mais que le bénéficiaire ne connaît pas son bienfaiteur. **4.** Le niveau inférieur au précédent est lorsque le bénéficiaire connaît le bienfaiteur, mais que le bienfaiteur ne connaît pas le bénéficiaire. **5.** Le niveau inférieur au précédent est lorsqu'on donne au nécessiteux dans sa main avant qu'il n'est réclamé la Tsedaka. **6.** Le niveau inférieur au précédent est lorsqu'on donne au nécessiteux après qu'il ait réclamé la Tsedaka. **7.** Le niveau inférieur au précédent est lorsqu'on donne moins que ce que l'on doit donner, mais qu'on le donne avec un visage enthousiaste. **8.** Le niveau inférieur au précédent est lorsqu'on donne en étant triste de donner son argent aux autres.

LES TÉFILINES

Tu les attacheras comme un signe sur la main et elles seront comme frontaux entre tes yeux" "Vous avez un cerveau. Il se trouve dans un monde. Votre cœur est dans un autre monde. Et vos mains se retrouvent souvent à s'occuper de choses totalement étrangères à votre cerveau et votre cœur. Ce sont trois machines bien distinctes. "Alors, vous mettez les Téfilines. Au début de la journée, vous connectez votre tête, votre cœur et votre main avec ces liens de cuir, de sorte qu'ils fonctionnent ensemble, animés de la même intention. Ensuite, lorsque vous sortez à la rencontre du monde, toutes vos actions trouvent leur harmonie en partageant, dans leur synergie, une même finalité..." (fr.chabad.org)

TU TE RÉJOUIRAS...

La mitsva des Bikourim était accompagnée d'une grande joie. A ce sujet la Torah dit: «Tu te réjouiras de tout le bien qu'Hachem t'a donné » (Devarim 26.11)



NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

MICHEL MEI ELBAZ BEN ESTHER Z"L	20 Eloul - 13 SEPT
RAPHAEL ANDRÉ BENCHETON Z"L	24 Eloul - 17 SEPT
JOSEPH SABBAAH Z"L	25 Eloul - 18 SEPT
STRIA BAT HANNA BITTON Z"L	25 Eloul - 18 SEPT
SHALOM CHARLES GABBAY BEN SIMHA Z"L	26 ELOUL-19 SEPT

KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: La Communauté

SÉOUDA CHÉLICHITE

Est offerte par: Mme Rachel Bencheton pour la nahala de son époux Raphael André Bencheton Z"L.

voit ou entend est une instruction qui lui est adressée pour améliorer son service de D.ieu. **3.** Le verset « Aime ton prochain comme toi-même » (Lévitique 19, 18) est une interprétation et un commentaire du verset « Aime l'Éternel, ton D.ieu » (Deutéronome 6, 5). Celui qui aime un autre Juif aime D.ieu, car ce Juif a en lui une « parcelle de D.ieu En Haut » (Job 31, 2 ; voir Tanya chap. 2). Aimer un autre Juif, c'est aimer son essence profonde, et par conséquent aimer D.ieu. **4.** Aimer son prochain juif est une façon d'aimer D.ieu, car il est écrit, « Vous êtes des enfants de D.ieu » (Deutéronome 14, 1). Quand on aime le père, on aime ses enfants. **5.** L'amour de D.ieu pour chaque Juif est infiniment plus grand que l'amour de parents âgés envers leur enfant unique né dans leur vieillesse.

Kollel Hékhhal Shalom

Dédié à la mémoire de Éliran Elbaz Z"L. et de Yaacov Saltiel Z"L.

Tous les matins - Rav Asseraf:

8h30 Chiour après Chahrit Midrach Paracha

9h00 Chiour du Daf Hayomi Tous les après-midis - Rav Asseraf

Cours d'Halakha une heure avant Minha TZURBA MERABANAN

Lundi soir cours des femmes à 19h30 Rav Asseraf

Cours des hommes: 20h00 Rav Bensimon

Mardi soir (cours mixte) à 19h30 Les rois d'Israël - Rav Asseraf

Ce sentiment de joie est également lié à cette qualité de remerciement que nous devons développée. Pourquoi un homme n'est-il pas heureux et est-il insatisfait de sa situation ? Parce qu'il espère vivre dans une autre situation et attend encore plus de bonheur et de satisfactions que ce qu'il possède déjà. Nos Sages nous enseignent, lorsqu'un homme possède cent pièces d'argent, il veut deux cents. Cette nature de l'homme est liée, au faite qu'il ne réalise pas que les cent qu'il a dans sa poche, il ne les possède même pas et que c'est un cadeau d'Hachem, qui ne lui revient pas. Au moment qu'on le réalisera, on arrêtera de vouloir plus, d'exiger plus ou de se plaindre ? Au contraire, on se réjouira d'avoir reçu cent qui ne nous reviennent même pas et qui sont une part de plus de ce qui nous revenait normalement. Donc cette Mitsva de Bikourim amenait donc à des bons traits de caractère qui permettent à l'homme de vivre des moments de Sim'ha et de Techouva.

APHORISMES DE NOS SAGES

1. Tout événement est l'œuvre de la Providence Divine. Lorsqu'une feuille d'arbre est retournée par le vent, c'est seulement parce que cela a été expressément ordonné par D.ieu pour répondre à un besoin spécifique dans le projet de la Création. **2.** Toute chose qu'une personne

HORAIRE DES OFFICES 2025 - 5785

◆ VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2025 - 19 ÉLOUL 5785

Allumage des Bougies: 18h52

Minha Kabbala Chabbat suivie d'Arvit 18h30

◆ CHABBAT 13 SEPTEMBRE 2025 - 20 ÉLOUL 5785

◆ Chahrit: 8h15 - Cours Mixte à 17h25

Min'ha de Chabbat à 18h25 - Séouda Shlishit

Fin de Chabbat 20h09 - Rabbenou Tam 19h54

◆ DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025 - 21 ÉLOUL 5785

SÉLI'HOT 6h45 - Cha'harit 7h30 - Min'ha 18h00 suivi de Arvit

◆ HORAIRE DES OFFICES DE LA SEMAINE

◆ DU LUNDI 15 AU VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2025

1ER MINYAN - SÉLI'HOT 5h30 SUIVIE CHA'HARIT 6h30

2IÈME MINYAN - SÉLI'HOT 6h30 SUIVIE CHA'HARIT 7h30

◆ VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2025 - 26 ÉLOUL 5785

◆ HLOULA DU RABBI HAIM PINTO

INFORMATION: www.hekhalshalom.com

Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,

Mikvé - Synagogue - Kollel - Salle des fêtes

825 Gratton, Ville Saint-Laurent, H4M 2G4,

Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707



Design et Graphisme: Roland Harari

T: (514) 591-2761, E: teknovar@videotron.ca

Ce Bulletin hebdomadaire est dédié à la mémoire de nos chers parents

Ovadia ben Merav Harari Z"L et Liliane Leah bat Rachel Cohen Z"L